



DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
D'ILE-DE-FRANCE
GROUPE DE SUBDIVISIONS DE SEINE-ET-MARNE
14, RUE DE L'ALUMINIUM
77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE CEDEX
TEL. : 01 64 10 53 53
FAX : 01 64 41 61 99

<http://www.ile-de-France.drire.gouv.fr>

Ref : E-2708-

887

SAVIGNY LE TEMPLE, le

16 JUIN 2008

INSTALLATIONS CLASSEES

OBJET : projet d'arrêté préfectoral complémentaire relatif au volume de rétention des eaux incendie

Société concernée :

LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES
Boulevard Jean Monnet – Zone Parisud 1
BP 5
77 561 LIEUSAINT CEDEX

P.J. :

- projet d'arrêté préfectoral complémentaire,
- plan de localisation,
- rapport de l'Organisme BUREAU VERITAS d'octobre 2006 intitulé « Etude de la capacité de rétention des eaux d'incendie »,
- article 5.4 de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 89 DAE 2IC 186 du 02 août 1989.

RAPPORT DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

Ce rapport propose de saisir l'avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques sur le projet d'arrêté préfectoral complémentaire relatif au volume de rétention des eaux incendie dont doit disposer la Société LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES sise à Lieusaint (77).

1 - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Par arrêté n° 89 DAE 2IC 186 du 02 août 1989, M. le Préfet de Seine-et-Marne a autorisé la Société SA GROUPE 20 à exploiter une plate-forme de distribution de produits alimentaires dans un entrepôt de 290 000 m³ à LIEUSAINT (77) sous la rubrique n° 183 ter de l'ancienne nomenclature des installations classées (rubrique 1510 de la nomenclature actuelle).

Par courrier préfectoral en date du 08 avril 2003, il a été acté que la Société LOGIDIS devenait le nouvel exploitant de l'entrepôt précité.

Par courrier en date du 25 juillet 2005, M. le Préfet de Seine-et-Marne a acté de la déclaration de succession de la Société LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, laquelle succédant à la Société LOGIDIS pour l'exploitation dudit entrepôt.

Environ 120 personnes seraient employées à ce jour sur le site.

2 – INSPECTION DU 14 MAI 2008

Par courrier préfectoral en date du 07 avril 2006 consécutif à l'inspection du 23 mars 2006, M. le Préfet de Seine-et-Marne demandait à la Société LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES de s' « assurer de la capacité réelle de la rétention et de l'adéquation de son dimensionnement avec l'augmentation du volume d'eau déversé lors de la mise en œuvre du système d'extinction automatique ».

Lors de l'inspection du 14 mai 2008 de cette Société, il nous a été fourni l'étude réalisée par l'Organisme BUREAU VERITAS (cf. étude ci-jointe intitulé « *Etude de la capacité de rétention des eaux incendie* » d'octobre 2006), étude réalisée suite au courrier préfectoral du 07 avril 2006.

Cette étude a été réalisée suivant « *la méthode décrite dans le guide pratique D9A « Guide pratique pour le dimensionnement des rétentions des eaux d'extinction »* », méthode utilisée à ce jour pour le calcul du volume des eaux d'extinction susceptible de s'écouler lors d'une intervention des services de secours.

Au regard de cette étude, il apparaît que « *le volume d'eau à retenir en retenant l'hypothèse maximaliste est de 2 673 m³* », alors que le volume de rétention initialement imposé à l'exploitant par arrêté préfectoral d'autorisation est de 8 200 m³.

3 – AVIS, CONCLUSION ET PROPOSITION DE L’INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

Compte tenu des éléments susvisés et des ressources en eau imposées à la Société LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, nous considérons que le volume minimum relatif à la rétention des eaux éventuellement polluées lors d'un sinistre et en particulier d'un incendie dont doit disposer ladite Société pour son site de Lieusaint est de 2 680 m³.

A cet égard, et en application de l'article R. 512-31 du Code de l'environnement, nous proposons aux membres du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques de donner un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral complémentaire joint au présent rapport visant à actualiser le volume de rétention minimum dont doit disposer la Société LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES.

